

# Bientôt deux crématoriums ?

**D**'un côté, il y a Lettret. Sa centaine d'habitants et ses quelques artisans. De l'autre Gap, la préfecture du département. Ses 38 000 habitants et ses entreprises. Entre les deux, 15 km. Et en commun, un bassin de population estimé à 150 000 habitants si on compte les habitants d'une grosse moitié du département des Hautes-Alpes et du nord des Alpes-de-Haute-Provence. Et un projet de crématorium... chacune !

Monique Para, conseillère municipale de la ville de Gap en charge du dossier, et Jean-Michel Portigliatti, maire de Lettret, sont d'accord sur un point : « Il ne faut pas se faire d'illusions, il est impossible que les deux tiennent », remarque ce dernier. Même si, effectivement, il existe en France des crématoriums aussi proches l'un de l'autre, dans chacun des cas, la population aux alentours est autrement plus importante.

## Deux projets qui avancent en même temps

Lettret ou Gap ? La question ne date pas d'hier. Et pendant ce temps, les deux projets avancent chacun de son côté. À Lettret, le permis de construire a été déposé fin octobre. « Il est à l'étude à la DDE depuis quelques jours », note Jean-Michel Portigliatti. À Gap, le maire Roger Didier a fait part lors de la dernière séance du conseil municipal du fait qu'il avait budgété un forfait provisoire de 100 000 € au profit de l'atelier Bertin architecte, au titre de sa maîtrise d'œuvre pour les travaux du crématorium.

Qui cédera ? « Nous sommes persuadés de la



Le maire de Lettret Jean-Michel Portigliatti (à gauche) et Monique Para (à droite, en présence de Bernard Sarlin, directeur du pôle de la cité, qui suit le dossier gapençais depuis plusieurs années).

qualité de notre projet, indique Monique Para. Trois éléments dans le dossier sont très importants : la qualité de l'équipement, l'accueil, la qualité du service et les prix pratiqués par le délégataire de ce service public, et le montant de redevance qu'il versera à la ville. »

À Lettret, Jean-Michel Portigliatti estime que « quand on peut faire avec de l'argent privé, il faut le faire ».

Parce que si les deux projets de Gap et de Lettret comptent une délégation de service public, la différence

se fait sur le paiement de l'infrastructure. À Lettret, c'est le délégataire qui prend la construction en charge (environ un million d'euros ; la délégation court sur une période d'une trentaine d'années) ; à Gap c'est la municipalité, aidée notamment par le conseil général et par le délégataire pour les aménagements intérieurs (soit entre 1,2 et 1,4 million d'euros à la charge de la ville ; la délégation est prévue sur douze ans).

**Pour des travaux vers la fin de l'hiver ou à la fin de l'été prochain**

Les deux projets devront être soumis à enquête publique. « Si tout est bon, les travaux pourront commencer vers la fin de l'hiver », avance Jean-Michel Portigliatti. Mais il lui faudra faire avec l'opposition des riverains. À Gap, des négociations sont en cours avec de potentiels candidats à la délégation de service public. Celui retenu par la municipalité devrait être connu à la fin du premier trimestre 2009. Les travaux pourraient alors commencer à la fin de l'été ou au début de l'automne prochain.

Olivier BUTEUX

## À Manosque, « un soulagement pour les familles »

**À** Manosque, entre 200 et 250 crémations annuelles viennent du département des Hautes-Alpes. Mais pour Joël Lenne, le responsable du crématorium, « l'ouverture d'un établissement dans le Gapençais n'est pas gênante. Oui, ça va engendrer une baisse du nombre de crémations que nous faisons, mais ce sera un

vrai soulagement pour les familles. Parce que même si nous faisons tout ce qu'il y a à faire en termes d'accueil, une heure de route aller et la même chose au retour, c'est lourd pour une famille endeuillée ». La baisse d'activité ne devrait par ailleurs pas avoir d'incidence majeure sur le crématorium de Manosque. « On travaille à deux et

on continuera à travailler à deux », ajoute Joël Lenne.

Quant à la création de deux crématoriums dans les Hautes-Alpes, le responsable manosquin n'y croit pas. « Je suis sûr à 99,9 % que celui de Gap se fera », indique-t-il. « À Lettret, il faudra des autorisations qui ne sont pas acquises d'avance. »

O. B.